# 49 - Enseignement Supérieur et Recherche - Subvention à l'Université de Franche-Comté - Contrats doctoraux

*Mme l'Adjointe SCHIRRER, Rapporteur :* Depuis 2002, la Ville de Besançon verse à l'Université de Franche-Comté une subvention annuelle destinée à financer des contrats doctoraux versés par l'Université à des étudiants préparant une thèse.

Cette aide financière a pour but de soutenir la recherche bisontine en finançant des postes supplémentaires d'étudiants chercheurs qui sans cette aide ne pourraient pas poursuivre leurs travaux à Besançon. Par convention avec l'Université, les sujets de thèse sont retenus par le Conseil Municipal sur proposition du Conseil Scientifique de l'Université : ils doivent être portés par des laboratoires bisontins et présenter un intérêt et des retombées potentiels pour Besançon.

#### Contrats doctoraux en cours

# 3<sup>ème</sup> annuité à verser en 2011

\* Thèses retenues par le Conseil Municipal du 9 juillet 2009 :

École doctorale LETS: Langages, Espaces, Temps, Sociétés

Sujet de la thèse : Analyse spatiale et temporelle des paysages de la Forêt de Chailluz de la

Préhistoire à nos jours

Unité de recherche : MSHE Claude Nicolas Ledoux

**Directeur de thèse** : François FAVORY **Doctorant :** Catherine FRUCHART

École doctorale LP: Louis Pasteur

Sujet de la thèse : Synthèse et fonctionnalisation de dérivés thiophéniques et pyrroliques pour

la préparation des polymères photo-actifs. **Unité de recherche** : Institut UTINAM **Directeur de thèse** : Laurent GUYARD

**Doctorant**: Jérémy DEHAUDT

École doctorale SPIM : Sciences pour l'Ingénieur et les Microtechniques

Sujet de la thèse : Gestion de la consistance des conditions de vérification dans un

environnement pour la génération de tests

**Unité de recherche** : LIFC (Laboratoire d'informatique)

**Directeur de thèse** : Fabrice BOUQUET **Doctorant :** Jérôme CANTENOT

\* Thèse retenue par le Conseil Municipal du 5 novembre 2009 :

École doctorale HES: Homme, Environnement, Santé

**Sujet de la thèse :** Optimisation du diagnostic des pneumopathies d'hypersensibilité (PHS) par le développement d'antigènes recombinants spécifiques de micro-organismes de l'environnement.

Unité de recherche: UMR 6249 Chrono-Environnement

Directeur de thèse : Laurence MILLION

**Doctorant**: Coralie BARRERA

### 2<sup>ème</sup> annuité à verser en 2011

\* Thèses retenues par le Conseil Municipal du 30 septembre 2010

École doctorale HES: Homme, Environnement, Santé

Sujet de la thèse : Le bruit et la pollution de l'air en milieu urbain : une approche multi échelle

spatiale et temporelle pour l'étude d'un phénomène de multi exposition.

Unité de recherche : UMR Chrono-Environnement

Directeurs de thèse : Frédéric MAUNY, Nadine BERNARD

**Doctorant: Quentin TENAILLEAU** 

École doctorale LETS: Langages, Espaces, Temps, Sociétés

Sujet de la thèse : Socrate dans le théâtre européen moderne : un mythe philosophique et

littéraire.

Unité de recherche : Centre Jacques Petit - Archives, Textes et Sciences des Textes

Directeur de thèse : France MARCHAL-NINOSQUE

**Doctorant**: Magalie JOURNOT

#### **Contrats doctoraux futurs**

## 1ère annuité à verser en 2011

Deux allocations retenues par le Conseil Municipal du 6 novembre 2008 sont arrivées à leur terme. Deux nouvelles thèses pour l'année universitaire 2011-2012 sont à retenir :

- École doctorale LETS : Langages, Espaces, Temps, Sociétés

Sujet de la thèse : La compétence juridictionnelle judiciaire dans la doctrine des XVIème et

XVIIème siècles et la pratique des parlements bourguignon et comtois.

Unité de recherche : Centre de recherches juridiques de l'UFC (CRJFC) - EA 3225

Directeurs de thèse : Boris BERNABÉ

**Doctorant**: Ambroise BAILLY

- École doctorale HES: Homme, Environnement, Santé

Sujet de la thèse : Evaluation des risques écotoxicologiques de polluants présents dans les

rejets industriels issus de la filière traitement de surface sur les végétaux **Unité de recherche** : UMR CNRS/UFC 6249 CHRONO-ENVIRONNEMENT

Directeur de thèse : Grégorio CRINI

Doctorant: Anne PRIAC.

Ces deux sujets de thèses, recommandés par le Conseil Scientifique de l'Université de Franche-Comté et portés par des laboratoires bisontins présentent un intérêt scientifique attesté par l'Université et un intérêt pour la Ville.

#### **Propositions**

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver les propositions ci-dessus,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer la convention à intervenir avec l'Université de Franche-Comté,
- attribuer dans ce cadre à l'Université de Franche-Comté une subvention de 231 245,36 € qui sera imputée au chapitre 65.23/65731 CS 400.

«Mme Joëlle SCHIRRER: Le Président CONDÉ est venu expliquer un petit peu où en était l'Université en Franche-Comté et notamment à Besançon. Il a été rappelé aussi l'importance de l'Université par le Maire au précédent Conseil Municipal. On est vraiment dans une compétition de territoire par le biais des universités. Donc c'est fondamental et il faut savoir que la recherche est le nœud, le centre de l'action. On a vu d'ailleurs dans le programme d'investissement d'avenir comme toutes les universités se sont battues. Ce qui était demandé dans ce programme pour avoir des investissements d'avenir, c'était de regrouper des établissements pour atteindre une taille critique tant en recherche qu'en nombre d'étudiants, c'est ce qui a été réalisé par le biais du PRES, de définir aussi un périmètre d'excellence autour de recherches de pointe, ce qui exigeait dans ces domaines une structuration de la formation dans le 2<sup>ème</sup> et le 3<sup>ème</sup> cycle et des transferts de technologie vers les entreprises. Alors c'est peut-être là où on a encore un progrès à faire au niveau de l'Université et avec le PRES Bourgogne -Franche-Comté. Comment est évaluée la recherche ? Je vais aller très vite, je ne veux pas faire un cours sur cela, c'est l'Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur gu'on appelle l'AERES qui donne des notes qui vont de A+ à C. La dernière évaluation et c'est pour cela que je vous en parle, date de l'été, on a eu les résultats. Il y a une progression nette depuis 2008. Tous les laboratoires progressent ou maintiennent leur notation. Deux sont notés A+, c'est l'Institut FEMTO et le Laboratoire de Maths. 11 sont notés A, 10 sont notés B et 1 seulement est noté C. 76 % des enseignants chercheurs appartiennent à des équipes A+ et A et ça c'est important. Il y a une progression très nette parce qu'on localise les enseignants chercheurs et le laboratoire dans lequel ils sont. En 2008 il y en avait simplement 2 qui étaient A+, 8 en A, 12 en B et 4 en C. Ces évaluations sont réalisées à partir de critères précis : la production de l'équipe, la qualité scientifique et le rayonnement, l'attractivité au niveau international. Dans ces critères chiffrés entre en compte le nombre de doctorants et le nombre de thèses publiées, c'est pour cela qu'il est important que la Ville de Besançon continue à soutenir des doctorants. Pour soutenir ces 8 contrats doctoraux on repère les laboratoires qui sont recommandés par le Conseil Scientifique de l'Université. Et les 8 thèses qui vous sont présentées ici en annexe et que nous soutenons actuellement financièrement, appartiennent toutes à des laboratoires classés A. Je dis cela pour remonter un petit peu aussi l'ambiance par rapport à la déception qu'ont eu certains laboratoires de ne pas avoir été choisis en tant que LABEX (Laboratoire d'Excellence) et de ne pas avoir reçu du grand emprunt une manne à laquelle ils auraient bien souhaité prétendre.

M. LE MAIRE: Et à laquelle ils avaient droit en quelque sorte. Merci Joëlle de ces explications».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions qui lui sont soumises.

M. FOUSSERET, Mme SCHIRRER et M. GENDRAUD n'ont pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 25 octobre 2011.